



Une publication du collectif national RASED

Le RASED, pilier indispensable à une école pour toutes et tous.



Un dispositif d'adaptation à reconstruire !

Les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) contribuent depuis leur création en 1990 à prévenir et à réduire les difficultés durables liées aux apprentissages à l'école que les enseignantes et enseignants ne peuvent résoudre seuls en classe.

Entre la rentrée 2007 et la rentrée 2012, les politiques visant à réduire les postes ont touché directement les dispositifs RASED qui ont perdu plus de 5000 emplois soit un tiers de leurs effectifs. Si les suppressions massives sont enrayées, la répartition des postes reste très inégale sur le territoire et ils n'ont été que très peu ré-abondés. Malgré une nouvelle circulaire 2014 qui réaffirme les missions spécifiques des trois professions du RASED, il n'y a toujours pas de relance du dispositif. Une réorientation voire un détournement de ses missions vers du simple conseil aux enseignant·e·s pour le traitement de la difficulté scolaire, n'est pas acceptable.

Ces évolutions fragilisent le dispositif notamment dans ses missions de prévention, passées aux oubliettes, et de remédiation en réduisant les réponses apportées aux élèves. Elles mettent à mal la co-construction de réponses adaptées et complémentaires au sein de l'équipe enseignante, le nécessaire lien avec les familles et le travail partenarial avec les acteurs du médico-social.

Dans un contexte de standardisation dictée par les évaluations nationales, l'approche de la difficulté scolaire n'est vue qu'à l'aune des neurosciences et de ses protocoles. Aux situations inévitablement complexes de l'enfant en « mal d'école », le ministère répond systématisation des apprentissages et recherche d'un diagnostic médical pour justifier l'écart à la norme.

La prise en compte de la difficulté scolaire ou encore la mise en place d'une école qui pense la réussite de toutes et tous, ne doivent pas être seulement des slogans : il est donc plus que temps de réaffirmer et de revendiquer pour les RASED les moyens nécessaires à l'accompagnement des enseignant·es et des élèves qui ont le plus besoin d'école.

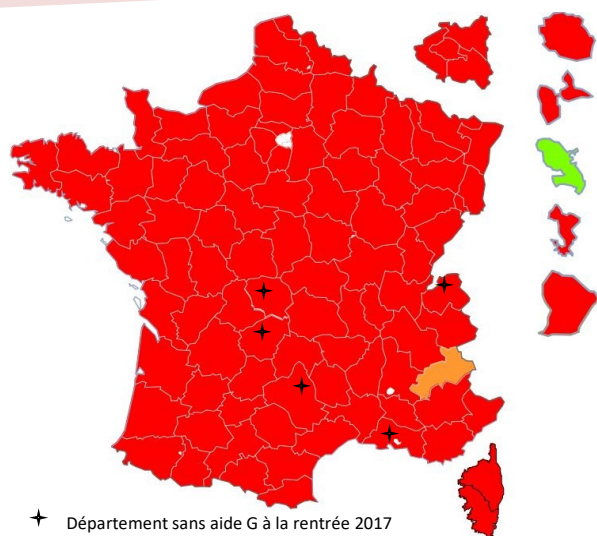
Sommaire

- 1 Edito
- 2 Une répartition inégale
- 3 Le RASED, Kesako ?
- 4 Des missions réaffirmées et revendiquées



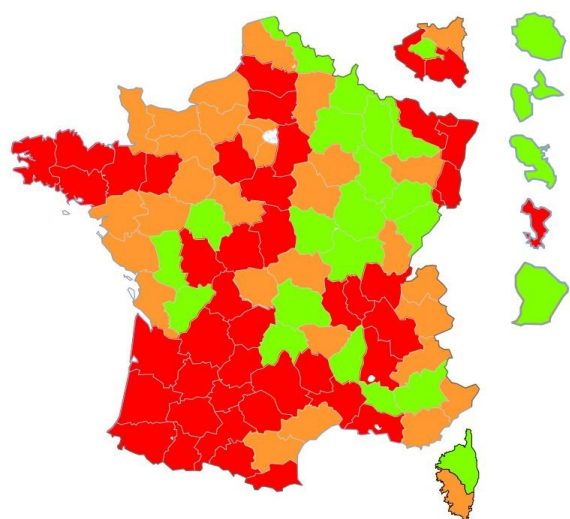
Le collectif RASED

Une répartition inégale



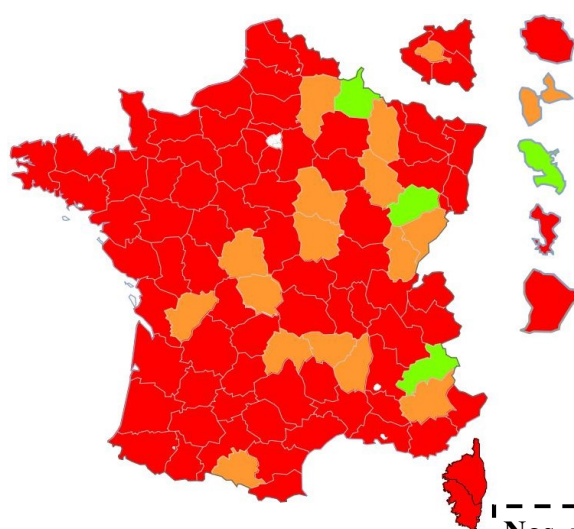
Aide à dominante relationnelle (ex option G)

L'enseignant·e spécialisé·e chargé·e de l'aide rééducative/ relationnelle propose une approche globale et psycho-affective de la difficulté scolaire d'un enfant où sa singularité est reconnue et respectée. Cela consiste à l'accompagner dans la (re)construction de l'estime de soi, la (re)conquête du désir d'apprendre et de l'autonomie, l'adaptation aux exigences de l'école en ajustant ses conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles, pour un meilleur épanouissement et plus d'efficacité dans les apprentissages. Il ou elle met en œuvre un projet individuel élaboré à partir de la demande d'aide de l'enseignant·e en accord avec l'enfant et sa famille.



Aide à dominante pédagogique (ex option E)

L'enseignant·e spécialisé·e chargé·e de l'aide à dominante pédagogique, ou maître E, agit au sein même de l'école. Ses missions sont d'apporter une aide directe aux élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages à l'école, de mener des actions de prévention de la difficulté scolaire, d'être une personne ressource auprès des enseignant·es ou dans le cadre du pôle ressource de circonscription. L'enseignant·e E collabore aussi avec les parents et les intervenants extérieurs. Après avoir analysé les difficultés et défini un projet d'aide, il ou elle intervient auprès de petits groupes d'élèves dans la classe ou hors la classe.



Psychologues de l'éducation nationale (EDA)

Le corps des psychologues de l'Éducation Nationale a été créé le 1er Février 2017. Les psychologues «éducation, développement et apprentissages ou EDA» exercent dans les écoles primaires, au sein des RASED. Ils et elles remplissent leurs missions d'accompagnement de la difficulté scolaire, des situations de handicap, des risques de décrochage ou des situations de souffrance psychique auprès des élèves, des familles et des équipes éducatives. Ils et elles participent à l'élaboration des dispositifs de prévention, d'inclusion, d'aide et de remédiation.

Sources : DGESCO –bilan de la rentrée scolaire 2017

1 poste spécialisé pour moins de 1000 élèves

1 poste spécialisé pour 1000 à 1250 élèves

1 poste spécialisé pour plus de 1250 élèves

Nos revendications : Le collectif réclame des RASED complets, pour moins de mille élèves, sur l'ensemble du territoire.

La spécificité des missions de chacun de ses acteurs doit être respectée. Leur action est coordonnée avec l'équipe enseignante, et si besoin avec les services médicaux, sanitaires et sociaux. L'accès à la formation CAPPEI doit être facilitée dans chaque académie.

Le RASED, Kesako ?

Du côté des parents

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, reconnue d'utilité publique, défend une école publique, laïque et gratuite pour tous les élèves.

Nous, parents FCPE, estimons que chaque enfant a le droit de réussir sa scolarité dans les meilleures conditions. École, professionnels et famille doivent travailler ensemble à des parcours scolaires adaptés aux besoins de chaque enfant. Tout enfant doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge spécifique et gratuite au sein de l'école. Les RASED avec leurs personnels spécialisés et formés sont donc incontournables. Ils et elles interviennent en lien avec les enseignant·e·s de la classe mais aussi avec les parents dans une dynamique où la co-éducation prend tout son sens.

Les difficultés des élèves sont multiples et complexes, elles sont presque toujours en lien avec le contexte familial et social dans lequel évolue l'enfant. D'où l'importance de cette prise en charge globale et partenariale qui contribue à la prévention et à la remédiation. L'accompagnement personnalisé que proposent les enseignant·e·s et les psychologues des RASED contribue à l'inclusion de l'élève dans la classe.

Si les parents peuvent se questionner ou être déstabilisés lorsqu'une prise en charge par le RASED leur est proposée ou lorsqu'ils souhaitent solliciter ce dispositif, les représentant·e·s des parents d'élèves de leur établissement peuvent les accompagner dans cette démarche et les assister lors des rencontres avec l'équipe éducative.

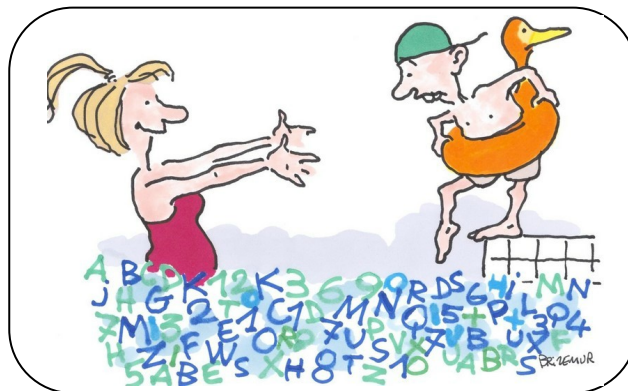
Du côté des équipes pédagogiques

Quand un·e enseignant·e rencontre des difficultés dans l'exercice de son métier, il ou elle a besoin d'être accompagné·e pour poser un autre regard sur les élèves, sur sa classe. Les équipes de circonscription peuvent l'accompagner dans les démarches pédagogiques. Parfois la complexité des situations rencontrées conduit à une demande au RASED.

Le partenariat qui lie les professionnels du Réseau d'aides et les enseignant·e·s traduit l'idée d'une co-construction de dispositifs de prévention et de remédiation où il s'agit de faire exister la différenciation et la complémentarité des approches. L'hétérogénéité des actions n'exclut pas une élaboration partenariale. Les conditions d'un projet cohérent s'appuient sur la notion d'intelligence collective des situations et un respect mutuel des compétences professionnelles.

Il est parfois nécessaire pour l'enseignant·e comme pour l'élève, d'opérer une rupture, par rapport à la classe pour identifier la nature des difficultés rencontrées et essayer d'y remédier. Pourquoi imposer que les aides soient apportées systématiquement dans la classe, quand elle est le lieu même de la souffrance, celle de l'élève, mais aussi celle de l'enseignant·e. La co-intervention est parfois difficile, elle peut générer des difficultés pour la classe, comme pour l'enseignant·e ou l'élève à aider. Le cadre de l'aide se construit au regard des besoins de chaque enfant.

Le travail en partenariat exige ouverture d'esprit, confiance, écoute sans jugement, pour envisager toute la complexité d'une situation difficile. Le savoir emprunte parfois des chemins singuliers. Chacun peut et doit garder son identité professionnelle, pour que nous puissions répondre aux exigences d'une véritable école inclusive.



Du côté des élèves

Les enseignant·e·s spécialisé·e·s et les psychologues EDA peuvent travailler avec tous les enfants et accompagnent les équipes éducatives dans les actions visant la mobilisation des élèves dans leur scolarité. Ils et elles participent aux actions de prévention des risques de désinvestissement et de rupture scolaires, concourent au repérage et à l'analyse des difficultés d'apprentissage et apportent un éclairage particulier permettant leur prise en charge, leur suivi et leur résolution.

Ils et elles concourent à l'instauration d'un climat scolaire bienveillant.

Le RASED soutient les réussites, redonne confiance et l'envie d'apprendre, par un travail en petit groupe, en individuel ou au sein de la classe.

Par manque de moyens en personnels formés, on constate une externalisation et une médicalisation de plus en plus fréquentes vers les services privés et médico-sociaux. Or, la force du RASED est d'apporter une aide aux élèves au sein de l'école en collaboration avec les enseignant·e·s.

Des missions empêchées et détournées

Notre école pilotée par les évaluations nationales, glisse vers une standardisation et une normalisation. Ce n'est plus la situation globale et inévitablement complexe de l'enfant rencontrant des difficultés scolaires, qui se trouve au cœur des préoccupations mais son écart à la norme attendue. D'où des injonctions de pratiques pédagogiques et la réduction de plus en plus fréquente de la difficulté scolaire à un diagnostic médical.

L'institution scolaire reconnaît les personnels du RASED comme personne-ressource de proximité pour l'école et les partenaires. Mais au quotidien, l'aide directe apportée aux élèves en difficulté scolaire persistante constitue le cœur de leurs métiers.

Le travail mené avec les enseignant·e·s, les familles et les partenaires est constitutif de l'aide nécessaire pour faire évoluer positivement la situation de ces élèves, pour penser ensemble la cohérence de leur suivi. Il s'inscrit dans la durée ; intervenir en urgence et ponctuellement est rarement efficient dans la résolution d'une situation de crise.

A cela s'ajoute une refonte de la formation des enseignants spécialisés, le CAPPEI. Le bilan de sa première année de mise en œuvre confirme les craintes exprimées par le collectif RASED. Cette réforme participe à la suppression de l'approche psycho-affective de la difficulté scolaire. Or il est essentiel que l'enfant soit pris en charge dans sa globalité et sa singularité.

Vers des missions réaffirmées et revendiquées

Le collectif RASED demande que le ministère réaffirme les missions et les pratiques actuelles des enseignant·e·s spécialisé·e·s à dominante relationnelle (maîtres G) et des enseignant·e·s spécialisé·e·s à dominante pédagogique (maître E) au sein de l'école et en assure la mise en œuvre sur tout le territoire dans l'esprit de la circulaire de 2014 toujours en vigueur ; que les missions de prévention, mises à mal avec les nombreuses fermetures de postes, puissent à nouveau exister et que les temps de synthèses soient réinscrits dans les missions car ils sont la base des projets d'aides spécialisées.

Le collectif RASED demande que les deux dominantes du parcours «travailler en RASED» soient clairement identifiées et offertes dans tous les lieux de formation ; que le nombre de places au concours de psychologue de l'éducation nationale corresponde aux besoins afin que cesse le recours aux contractuel·les ; que les associations professionnelles participent à la conception des maquettes de formation au vu de leur expertise ; que les stagiaires bénéficient d'un tutorat auprès d'un·e enseignant·e de leur spécialité et enfin, que l'aide relationnelle soit inscrite explicitement dans la continuité et la filiation de l'aide rééducative.

Nous soutenons le principe d'une école inclusive. Elle doit bénéficier des moyens nécessaires à sa mise en œuvre sans remettre en cause les métiers de l'adaptation scolaire. Inclusion et adaptation participent, conjointement, de la lutte contre les inégalités scolaires.

Contact : collectifnationalrased@fname.fr

En contactant le collectif via ce courriel, votre message parviendra aux 11 membres du collectif.